



22 juin 2025, journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs

Mobilisons-nous pour le don d'organes — Parce qu'entre proches, on se le dit !

Le 22 juin 2025 marque la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs. Cette journée est l'occasion de sensibiliser chacun à l'importance de communiquer sa position sur le don d'organes à ses proches, un geste essentiel pour sauver des vies. Depuis des dizaines d'années, l'écart entre le nombre de personnes en attente de greffe d'organes et celui des transplantations réalisées en France, ne cesse d'augmenter. La seule solution pour pallier le manque de donneurs est d'instaurer une culture du don en France et d'inciter les citoyens à faire connaître leur décisions à leurs proches. Dans cette optique, le collectif Greffes+ a lancé, il y a 2ans, une action nationale : créer tout un réseau d'ambassadeurs du don d'organes.

2024 : UNE ANNÉE RECORD POUR LES GREFFES EN FRANCE

En 2024, la France a franchi une étape significative en dépassant la barre des 6 000 greffes en réalisant exactement 6 034 greffes d'organes, soit 401 greffes de plus et donc une augmentation de 7,1 % par rapport à 2023. Parmi elles, 614 greffes ont été effectuées grâce à des donneurs vivants, dont 598 greffes rénales, marquant une hausse de 7,4 %. Le nombre de donneurs en état de mort encéphalique recensés s'est élevé à 3 169, avec 1 544 prélèvements effectués.

Cependant, le taux d'opposition au prélèvement reste préoccupant, atteignant 36,4 % en 2024, un chiffre stable par rapport à l'année précédente. En effet, d'après différentes enquêtes, le taux de refus exprimé par les français est de 20%. Bien que la loi indique que l'on est tous donneurs d'organes sauf si on s'y est opposé, ce sont les proches qui sont interrogés sur l'éventuelle opposition du défunt. Dans 1/3 des cas, les proches n'ayant pas abordé le sujet, préfèrent, dans le doute, apporter une opposition...

MAIS DES BESOINS TOUJOURS IMPORTANTS

Malgré ces avancées, au 1^{er} janvier 2025, 22 585 patients étaient inscrits sur la liste nationale d'attente pour une greffe d'organe, dont 11 666 en liste active, prêts à être greffés immédiatement.

Bien que le nombre de patients décédés en liste d'attente ait diminué de 9,8 % en 2024, 852 personnes sont encore décédées faute d'accès à la greffe.

L'IMPORTANCE DU DIALOGUE ENTRE PROCHES

Si 80 % des Français se déclarent favorables au don de leurs organes après leur mort et que moins de 1 % sont inscrits au registre national des refus, le taux d'opposition au prélèvement reste élevé. Cette contradiction s'explique souvent par l'absence de discussion préalable sur le sujet au sein des familles.

En effet, en l'absence de connaissance de la volonté du défunt, les proches peuvent exprimer une opposition par précaution.

Il est donc essentiel que chacun **exprime clairement sa position sur le don d'organes à ses proches**. Ce geste simple peut permettre de respecter la volonté de chacun et de sauver des vies.



**Entre proches
ON SE LE DIT !**

dondorganes.fr

LES AMBASSADRICES DU DON D'ORGANES : UN RÉSEAU NATIONAL EN PLEINE EXPANSION

Lancer en janvier 2023, l'action des Villes Ambassadrices du Don d'Organes s'est intensifié : plus de 800 communes françaises sont devenues des ambassadrices. Mais cet élan va bien au-delà des municipalités. De ce réseau territorial a émergé une véritable chaîne d'ambassadeurs locaux, réunissant des pharmacies, des entreprises, des facultés de médecine, et même des ARS ou des clubs de sports. Ensemble, ils relaient le message essentiel : parler du don d'organes avec ses proches peut sauver des vies. Ce maillage national, en pleine croissance, joue un rôle clé pour ancrer la culture du don dans la société et toucher chaque foyer.

LE 22 JUIN, ENGAGEONS LA DISCUSSION. ENTRE PROCHES, ON SE LE DIT !

Chaque année, le 22 juin marque la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs. Cette journée a un objectif clair : encourager chacun à parler du don d'organes avec ses proches. Le slogan "**Entre proches, ON SE LE DIT !**" reflète cette mission essentielle : peu importe notre décision sur le don d'organes, l'important est que ses proches connaissent sa volonté. Trop souvent, par manque d'échange, les familles se retrouvent face à une décision difficile à prendre dans un moment de grande douleur. Ne pas savoir ce que la personne aurait souhaité conduit fréquemment à une opposition par précaution. Exprimer son choix, quel qu'il soit, permet de respecter sa propre volonté tout en soulageant ses proches d'un poids supplémentaire.

Pour plus d'informations, consultez le site du collectif



: www.greffesplus.fr

ou contactez nous par email : villes-ambassadrices@greffesplus.fr

Vous pouvez aussi nous suivre sur les réseaux sociaux :

